



COMPTE-RENDU

Paris, le 24 juin 2025

COMPTE-RENDU GT ACTION SOCIALE

Le 18 juin, la DGAFP a organisé un GT Action Sociale afin de faire le point sur les propositions émanant du rapport publié en mars 2025.

Vous trouverez en pièce jointe le diaporama de l'ordre du jour de ce GT.

La veille (17 juin donc) devait se tenir une Commission Permanente SRIAS qui, nous l'avons constaté en recevant les documents la veille, avait été renommée « *CP action sociale locale* » ; suite à l'interpellation de FO sur le pourquoi de ce changement de nom, la demande de remettre immédiatement l'intitulé officiel et face à l'absence de réponse satisfaisante, une suspension de séance a été demandée par les OS. Elles ont ensuite décidé, à l'unanimité, de quitter la séance. Un communiqué approuvé par la quasi-totalité des OS (hormis la CFDT), a été rédigé pour être lu en liminaire au GT (également en pièce jointe de ce compte-rendu).

Le GT (qui n'en portait que le nom car il s'agissait plus de présenter que de travailler) s'est tenu en présence, pour la DGAFP, de Philippe Charpentier, directeur du « *Service des politiques sociales, salariales et des carrières* », Axel Vandamme, sous-directeur « *politique sociale* » et Sandra Daunis, responsable du « *département de l'action sociale* » ainsi qu'Anne Doucelin, adjointe et de Clémence Catin, une des rédactrices du rapport « *Action Sociale de l'Etat – état des lieux et perspectives* » et des représentants des organisations syndicales représentatives. Hormis le ministère de l'Intérieur dont la représentante a fait une intervention par visio et le MATTE, aucun autre ministère n'a suivi les débats. Si le but était de mobiliser les ministères pour « *élaborer une définition partagée* », ce n'est pas une franche réussite. Finalement, ils sont plus nombreux à participer aux réunions ASI....

FO a tout d'abord lu le communiqué intersyndical puis s'est exprimée concernant le GT. Nous avons expliqué que nous n'étions pas demandeurs de la création d'une Formation Spécialisée dédiée, souhaitant d'ailleurs que l'on nous en explique la plus-value (réponse toujours en attente). Nous avons rappelé que discuter sur la base d'un rapport n'ayant pas pris en compte l'ensemble des parties ne nous semble pas un bon principe de départ. FO considère que le CIAS a toute légitimité ainsi que toute compétence pour avoir une gouvernance y compris stratégique car tout est prévu dans les textes règlementaires pour ce faire. Chaque élément de justification de la DGAFP pour la création cette Formation Spécialisée renvoie vers les missions du CIAS et donc sur l'absence de nécessité de cette dernière. FO soutient qu'avec un peu plus de moyens humains et financiers, l'ASI et l'ASM peuvent mieux fonctionner, à la fois conjointement et spécifiquement.

Après plus de 2 heures de discussions relativement vaines tellement les réponses de l'administration étaient creuses, la seule urgence semblait être de nous présenter absolument le diaporama ; dont acte. FO, comme d'autres OS, a exprimé son étonnement en constatant que cela semblait être une information à passer rapidement et en force, notamment sur la formation spécialisée mais certainement pas une base de discussion. Aucune proposition de calendrier, aucune indication sur les suites ...une impression étrange, mélange de condescendance et de fumisterie.

FO note que la DGAFP considère que l'action sociale est en décrépitude. FO trouve la formule à la fois exagérée et très péjorative mais peut reconnaître que, compte tenu du manque de moyens alloués et du peu d'intérêt porté récemment, son état s'est dégradé...cependant la faute à qui ? qui entrave le fonctionnement du CIAS en rejetant toutes les propositions ?

FO s'indigne du manque de sincérité dans la démarche, du manque de réponses claires à nos questions (pourtant très précises) et ressort de ce GT avec un sentiment de défiance accrue face à la volonté manifeste de passer l'action sociale dans le même tamis que toutes les instances paritaires (CAP, CHSCT) qui fonctionnaient bien mais ne laissaient pas les mains libres à l'employeur pour faire ce que bon lui semble.

Fusionner pour faire des « *économies d'échelle* », mutualiser pour rentabiliser mais épuiser les personnels déjà fortement usés, utiliser l'action sociale comme levier RH, facteur d'attractivité, prendre l'argent de l'action sociale pour les formations des IRA, d'où sortent d'ailleurs certains de ses fossoyeurs, bref ne voir que le prisme économique (dans tous les sens du terme), voilà qui semble être le projet de l'administration pour l'action sociale qu'elle soit ministérielle ou interministérielle.

Contrairement à d'autres, FO ne considère pas que les évolutions, sémantiques ou autres, sont des maladresses et prend le risque de faire un procès de mauvaises intentions concernant l'action sociale des personnels de la fonction publique de l'état à ceux qui nous dirigent actuellement, jusqu'à preuve du contraire.